



# REGION OCCITANIE

## **INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES POUR L'ADHESION AU PARLEMENT DE LA MONTAGNE**

Cette notice fournie par la Région Occitanie a pour objectif de vous informer :

- des engagements en matière de protection des données à caractère personnel,
- de vos droits et des modalités de l'utilisation de vos données personnelles.

### **QUI SOMMES-NOUS ?**

---

Le responsable de traitement est la Région Occitanie représentée par sa présidente Carole DELGA.

**Une question concernant le traitement de vos données personnelles ? Vous voulez exercer vos droits ?**

- Par courrier : 22 boulevard du Maréchal Juin 31406 Toulouse Cedex 9
- Par mail : [dpd@laregion.fr](mailto:dpd@laregion.fr) (uniquement pour les questions relatives au traitement des données personnelles).

**Pour tout besoin d'assistance ou d'information concernant les activités du Parlement de la Montagne : merci de contacter [parlementmontagneoccitanie@laregion.fr](mailto:parlementmontagneoccitanie@laregion.fr)**

### **TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES**

---

Le traitement de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de l'adhésion au Parlement de la Montagne est établi en conformité avec les dispositions du Règlement général pour la protection des données à caractère personnel (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés » dans sa dernière version modifiée.

Le traitement des données est fondé sur le **consentement** de la personne concernée.

Ce traitement a pour **finalité l'adhésion au Parlement de la Montagne et la communication relative à son programme d'animation (invitations aux événements et réunions, questionnaires, actualités...)**.

Vos données sont :

- **communiquées aux adhérents du Parlement de la Montagne, ainsi qu'aux services de la Région Occitanie** et à ses prestataires, auxquels la Région a confié l'exécution de certaines tâches dans le cadre de l'animation des activités du Parlement de la Montagne.

La Région vous garantit qu'elle vérifie et exige que ses sous-traitants présentent des garanties suffisantes en matière de protection des données personnelles.

**Vos noms, adresse postale, typologie d'acteur et secteur d'activité seront accessibles aux autres adhérents du Parlement de la Montagne via l'Annuaire de son Extranet.**

- conservées pendant toute la durée d'inscription au Parlement de la Montagne. A l'issue de cette durée, ces données seront **effacées ou seront anonymisées** pour être conservées uniquement à des fins statistiques.

Vos données ne sont pas :

- vendues ou utilisées **pour une finalité autre que celle évoquée** précédemment.
- transférées vers un pays tiers à l'Union Européenne ou une organisation internationale.

## **DROITS DE LA PERSONNE CONCERNEE PAR LE TRAITEMENT**

---

Dans le cadre du traitement de vos données à caractère personnel, **vous disposez de plusieurs droits issus du RGPD** que vous pouvez faire valoir à l'adresse [dpd@laregion.fr](mailto:dpd@laregion.fr), en justifiant de votre identité :

- droit d'**accéder à vos données** faisant l'objet d'un traitement (article 15 du RGPD),
- droit de **retirer votre consentement** à tout moment, sans remettre en cause le traitement mis en œuvre jusque-là (article 7 du RGPD),
- droit d'obtenir la **rectification de données inexactes** ou le complément de données incomplètes (article 16 du RGPD),
- droit d'obtenir l'**effacement de vos données**, dans les cas prévus à l'article 17 du RGPD,
- droit d'**obtenir la limitation du traitement** exercé sur vos données pour stopper tout ou partie du traitement de vos données, à l'exception de leur conservation (article 18 du RGPD),
- droit à la **portabilité de vos données** (article 20 du RGPD),
- droit de vous **opposer au traitement** pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données vous concernant, y compris un profilage (article 21 du RGPD),
- droit d'**introduire une réclamation** auprès de la CNIL (article 13 du RGPD).

## **PRISE DE DECISION AUTOMATISEE**

---

Il est indiqué qu'il n'est pas procédé, au moyen des données à caractère personnel collectées, à une prise de décision automatisée au sens de la Réglementation en vigueur. Une prise de décision automatisée est une décision prise à l'égard d'une personne, par le biais d'algorithmes appliqués à ses données personnelles, sans qu'aucun être humain n'intervienne dans le processus.

## **PROTECTION DE VOS DONNEES**

---

La Région Occitanie met en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vue de garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Elle assure un niveau de sécurité adapté aux risques liés au traitement et à la nature des données à protéger.